

À nos
Alliés:
Tout ce que vous
avez toujours voulu savoir
sur les **Lesbiennes,**
Gais, Bisexuels
et **Transgenres.....**

Enfin, presque...



Congrès du travail du Canada

Canadian Labour Congress

Le mouvement syndical canadien est solidaire des luttes des communautés LGBT du Canada. Cette alliance a conduit à un nombre impressionnant de victoires sur le plan des droits des LGBT au travail, que ce soit dans l'arène juridique ou au sein de notre propre mouvement syndical.

Bien que les syndicats canadiens aient une solide tradition d'appui, nous savons qu'il y a encore beaucoup à faire : par exemple, nous devons encore travailler fort pour obtenir une protection juridique pour les personnes trans, en vertu de nos lois en matière de droits de la personne et des droits au travail inclus dans les conventions collectives.

Ce livret à l'intention des « alliés » nous servira utilement dans notre travail constant pour nous éduquer nous-mêmes sur les réalités que vivent les LGBT et pour renforcer notre volonté de créer une société vraiment égale qui célèbre et inclut tous ses membres.

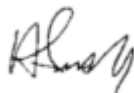
Nous vous prions d'accepter nos sentiments de solidarité et de fierté.

Le président,

Le secrétaire-trésorier,



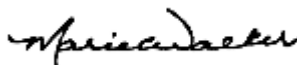
Ken Georgetti



Hassan Yussuff



Barbara Byers
vice-présidente exécutive



Marie Clarke Walker
vice-présidente exécutive

La défense des droits de la personne et des droits au travail est un aspect fondamental de notre travail et de notre mission syndicale, car « lorsqu'un individu est lésé, c'est le groupe entier qui est perdant ». Notre crédibilité et notre solidarité en dépendent. Nous tenons à ce que nos membres lesbiennes, gais, bisexuels et trans sachent que leur syndicat leur appartient autant qu'à n'importe quel autre membre. Nous aspirons aussi à ce que les LGBT non syndiqués voient les syndicats comme un moteur viable d'évolution du lieu de travail et de la société. Mais encore, nous tenons à ce que tous nos membres prennent conscience que cette diversité nous rend plus forts et plus créatifs, qu'elle nous outille mieux pour nous opposer aux employeurs et aux gouvernements.

Ce livret a pour but de donner des réponses simples aux questions simples que l'on pose couramment à nos membres lesbiennes, gais, bisexuels et trans (LGBT). Il cherche aussi à répondre à des questions intéressantes, mais que l'on n'ose pas nécessairement poser. De plus, on y définit les termes les plus souvent utilisés dans la communauté, on y explique les bases de la négociation et des relations de travail, on y fait des suggestions à l'intention des alliés et on y formule des réponses simples aux questions sur le mariage entre conjoints de même sexe, les familles LGBT, etc. Bien que le contenu du livret ne fasse pas nécessairement consensus dans la communauté des LGBT, nous avons tenté de présenter les différents angles d'approche.

La communauté syndicale des LGBT compte sur ses alliés pour que la sécurité et le respect règnent, en milieu de travail comme au sein du syndicat. En échange, elle contribue à bâtir le syndicat et participe au grand mouvement pour la justice sociale dont nous faisons tous partie.

Questions fréquentes

« Pourquoi devient-on homosexuel(le)?¹ Est-ce par choix ou est-ce une question de génétique? »

Il y a toutes sortes de points de vue sur l'origine de l'orientation sexuelle. Certains croient qu'elle apparaît dès l'enfance, d'autres qu'elle se décide plus tard, à la suite de différentes expériences de vie. Parfois, l'orientation sexuelle se décide sans que la personne ne fasse consciemment un choix, alors que d'autres choisissent consciemment et que d'autres ont un « coup de foudre », tout simplement. Une possibilité ne rend pas l'autre impossible. Si vous êtes hétéro, par exemple, avez-vous vous-même décidé de votre orientation sexuelle, ou l'avez-vous toujours su au fond de vous?

Souvent, ceux qui cherchent la « cause » de l'homosexualité y cherchent en fait un remède. Les gais et lesbiennes n'ont besoin que d'un seul remède : celui qui guérira l'homophobie et l'hétérosexisme (définis plus loin). Il vaudrait mieux s'interroger sur la « cause de l'homophobie », car c'est à cela qu'il faut trouver un remède.

Une manière d'aborder la sexualité consiste à utiliser l'image d'un continuum (ou d'une échelle graduée, si l'on veut). Certains ont la conviction profonde d'appartenir à un extrême (homosexuels ou hétérosexuels). Toutefois, de nombreuses études ont prouvé que la plupart des gens se situent à quelque part entre ces extrêmes. Cela ne veut pas dire qu'ils sont activement bisexuels – quoique plusieurs études prouvent effectivement qu'environ 15 % de la population américaine² est activement bisexuelle et que le tiers des hommes sondés ont déclaré avoir eu une expérience sexuelle avec un autre homme à un moment donné de leur vie.

« Le gène gai ou lesbien existe-t-il? Est-ce vrai que le majeur de la main gauche présente une déformation chez les homosexuels? »

Chez les homosexuels comme chez les hétérosexuels, certains trouvent l'idée d'un « gène homosexuel » réconfortante : « On ne peut rien y faire, c'est la faute à personne ». L'ennui avec cette façon de penser, c'est qu'elle renforce l'idée que l'homosexualité

¹ Dans ce livret, le terme « homosexuel(le) » s'applique aux hommes comme aux femmes. Il est encore fréquemment utilisé dans ce sens.

² Les principales études dont les données sont fiables ont été menées aux États-Unis (dont le célèbre rapport Kinsey), mais l'on peut raisonnablement présumer que les statistiques sont similaires au Canada.

est un problème, une aberration, une anomalie. Elle insinue que, normalement, personne ne voudrait être gai ou lesbienne. Elle incite à la tolérance, parfois même à la pitié. On est loin de l'acceptation, de la célébration, de la véritable égalité.

Que l'on croie ou non au rôle de la génétique (voir plus loin), les LGBT ne veulent pas qu'on les accepte « malgré » leur homosexualité; ils ne veulent pas être pris en pitié à cause de leur homosexualité. L'homosexualité (ou la bisexualité, ou la transsexualité) est un mode de vie tout aussi enrichissant et légitime que l'hétérosexualité.

Le gène gai ou lesbien obtient beaucoup d'attention dans les médias. Voyons pourquoi. Par le passé, des recherches soi-disant scientifiques ont tenté de « prouver » que les gens de couleur étaient moins intelligents que les Blancs ou les Asiatiques (d'après la circonférence de leur crâne). D'autres ont tenté de « prouver » que les femmes étaient moins intelligentes que les hommes parce que leur cortex était moins gros. C'est une honte de financer des généticiens pour qu'ils mènent des travaux qui perpétuent des stéréotypes, alors qu'on consacre aussi peu d'argent et de temps à dépister les substances cancérigènes dans les lieux de travail. Il faut toujours se demander POURQUOI et dans quel but ces recherches sont entreprises. C'est évident que ce n'est pas simplement par curiosité scientifique. Si l'on cherche tant le gène homosexuel, c'est fort probablement pour mieux le dépister afin d'avorter les fœtus qui en sont porteurs et de concocter une thérapie génétique pour « guérir » les adultes atteints. C'est un peu comme un nettoyage ethnique. C'est profondément offensant.

« J'aimerais en savoir plus, mais je ne veux offenser personne avec mes questions. »

Il est vrai que certaines questions sont offensantes, mais vous constaterez que les LGBT préfèrent qu'on leur parle en face plutôt que dans le dos et qu'ils sont prêts à donner des réponses franches. Seulement, demandez-vous d'abord si vous posez la question par simple curiosité ou si vous cherchez à vous renseigner pour devenir un meilleur allié. Si vos motivations sont incertaines, invitez votre interlocuteur à ne pas se gêner de vous prévenir si vous traversez une ligne et que vous pénétrez dans un domaine trop personnel.

Une autre façon de bien cerner ses motivations consiste à de se demander si l'on serait soi-même à l'aise de répondre à cette question. À quel point faudrait-il que vous connaissiez la personne pour lui répondre? Répondriez-vous aux questions suivantes : Quelle est la cause de votre hétérosexualité? À quel moment de votre vie avez-vous décidé d'être hétéro? Comment s'est passée votre première expérience hétérosexuelle? Est-il possible que votre hétérosexualité ne soit qu'une passade et que vous finissiez éventuellement par passer à autre chose? Vos enfants ont-ils des pères différents? Ne craignez-vous pas de leur compliquer la vie? Comment ça se passe dans votre vie sexuelle? Les chances que l'on vous pose ces questions sont minces, mais nous, on nous les pose souvent. Si vous vous croyez capable de vous en tenir aux questions auxquelles il vous faut absolument des réponses, vous ne franchirez probablement pas les limites à ne pas dépasser.

« Dans les sondages, il y a tant de gens qui avouent ne pas être exclusivement gais ou lesbiennes ou hétéros qu'on se demande comment cela se fait qu'il n'y ait pas plus de bisexuels actifs? »

Jusqu'à tout récemment, notre culture se définissait presque exclusivement selon les normes hétérosexuelles. On nous a appris (à l'école, à la maison, dans la publicité, dans notre pratique religieuse, etc.) que la seule relation ou activité sexuelle normale était hétérosexuelle. Ce message était très puissant et persuasif.

Quoi qu'il en soit, une personne bisexuelle est simplement une personne susceptible d'entretenir des relations avec des hommes comme avec des femmes.

« Qu'est-ce que l'homophobie, au juste? »

L'homophobie, c'est la peur et la haine des gais et lesbiennes. Elle se manifeste par différents comportements négatifs, à partir des commentaires méprisants jusqu'au harcèlement et à la violence (gay-bashing), en passant par la réduction au silence (« du moment qu'ils ne s'affichent pas », etc.) et le déni des droits humains. On décrit aussi l'homophobie comme étant la peur d'éprouver de l'amour pour une personne du même sexe que soi, d'où la réprobation d'un tel sentiment chez les autres.

Parce que nous sommes immergés dans une culture au potentiel passablement homophobe, la plupart des lesbiennes, gais et bisexuels se sont retrouvés confrontés à leur propre homophobie intériorisée. Il faut se défaire de ces sentiments de honte ou d'infériorité. Nous aspirons à être traités comme tout le monde et nous ne voulons pas avoir à être « éperdus de reconnaissance » lorsqu'on nous accepte ou qu'on ne nous rejette pas.

« Qu'est-ce que l'hétérosexisme? »

C'est l'hypothèse qui veut que tout le monde aspire à une relation hétérosexuelle, donc avec un partenaire de sexe opposé. Cette hypothèse part de la conviction que les relations hétérosexuelles sont supérieures aux relations homosexuelles. Elle est issue d'un système binaire qui persiste à être discriminatoire à l'endroit des gais, lesbiennes et bisexuels. Elle se cache derrière toutes sortes des questions innocentes comme : « Et votre fils, il est marié? » ou « Que fait votre mari dans la vie? » L'hétérosexisme, c'est un des facteurs qui fait qu'il est difficile pour les gais, lesbiennes et bisexuels de parler de leur vie devant un café à la cantine – la latitude de conversation ne le permet pas. Quant à l'hétéronormativité, ou « orthosexie », c'est la manière dont notre culture aborde l'hétérosexualité, à savoir comme la seule manière normale d'aimer. C'est (entre autres!) la responsable de la sottise anxieuse qui pousse à demander à une fillette de six ans si elle a un petit ami...

« Pourquoi la 'Fierté'? »

En grandissant, la plupart des enfants apprennent que certains aspects de leur personne ou de leur vie sont honteux. C'est particulièrement vrai pour les LGBT et pour tous ceux qui ne font pas partie de la culture dominante. C'est le rejet de cette honte et de cet apprentissage qui est au cœur du mouvement de la Fierté.

« Quel est le symbolisme de l'arc-en-ciel et du triangle noir et rose? »

L'arc-en-ciel est un symbole de la Fierté LGBT depuis les années 1970. Ses différentes couleurs symbolisent notre diversité.

La signification historique du triangle noir et rose remonte aux années 1930, soit à l'époque où les Nazis persécutaient les gais et lesbiennes. Pour bien marquer ces gens dans les camps de

concentration, ils utilisaient des triangles qui pointaient vers le bas, noirs pour les lesbiennes et roses pour les gais.

Dans les années 1970, les groupes de libération des gais et lesbiennes se sont réappropriés ces triangles pour en faire des symboles de l'oppression passée. Dans les années 1980, plusieurs coalitions et militants contre le SIDA ont fait pointer le triangle rose vers le haut pour symboliser une riposte active. Qu'il pointe vers le bas ou vers le haut, le triangle bicolore est devenu un symbole de fierté et de solidarité.

« L'homosexualité est-elle un phénomène nord-américain ou occidental? »

L'homosexualité est loin d'être une nouvelle pratique et d'être réservée à l'Occident. Il en va de même de la transsexualité. Le fait qu'il existe des lois contre l'activité homosexuelle (y compris contre le travestissement) depuis la nuit des temps prouve que l'homosexualité existe depuis au moins aussi longtemps que les lois qui ont voulu l'interdire (les lois sont inutiles si personne n'est susceptible de les transgresser!). Par ailleurs, à travers l'histoire, il y a des sociétés qui ont accepté l'homosexualité – par exemple, la Grèce antique et plusieurs cultures autochtones (qui utilisent parfois le terme « bispirtualité »).

C'est étonnant qu'une pratique qui fait partie de la culture mondiale depuis des siècles soit encore incomprise, dénaturée et « dissimulée ».

Dans tous les pays du monde, il y a des hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes, des femmes qui ont des relations sexuelles avec des femmes, et des transsexuels. On n'utilise peut-être pas les mots gais, lesbiennes et transsexuels pour les décrire (en fait, plusieurs langues n'ont pas de mots pour décrire les LGBT – du moins pas de façon respectueuse), mais cela ne veut pas dire qu'ils n'existent pas. Quand on entend des déclarations comme : « Dans ma culture/mon pays, il n'y en a pas », on sait que l'homophobie et la transphobie sont si fortes qu'on refuse même de reconnaître leur existence. Au sein de la communauté des LGBT, lorsqu'on entend des Blancs dire que leurs semblables « de couleur » sont moins nombreux, c'est une excuse pour éviter de leur tendre la main et de tisser des liens.

En 2006, il y a eu d'imposants défilés de la Fierté dans différentes villes d'Amérique centrale, d'Amérique du Sud, d'Asie du Sud-est,

d'Afrique, d'Europe, de l'ancienne Union soviétique et d'Amérique du Nord. Nous sommes partout.

« Peut-on repérer un gai ou une lesbienne gai simplement à sa manière de marcher / de parler / d'agir / etc.? »

Personne n'aime être stéréotypé. Cette question laisse entendre qu'un homme qui agit de manière « féminine » est gai, qu'une femme qui agit de manière « masculine » est lesbienne. Ici, il faut s'attaquer à la notion rigide (et dépassée) qui définit la manière d'être de l'homme et de la femme (l'homme ne peut agir que d'une telle façon, idem pour la femme). Fait intéressant, lorsqu'un homme agit d'une manière dite féminine, il se fait habituellement ridiculiser – ce qui en dit long sur la valeur que l'on accorde à la femme dans notre culture...

Lorsqu'une personne est l'objet de violences homophobes parce qu'elle n'a pas un comportement masculin ou féminin « normal », l'homophobie vient davantage d'une rigidité de pensée à l'égard du rôle sexuel que de l'orientation sexuelle en tant que telle. Donc, pour combattre l'homophobie, il faut aussi combattre le sexisme.

« Comment sait-on qu'on est gai / lesbienne / bisexuel? »

Détendez-vous, ce n'est pas parce que vous y avez rêvé que vous l'êtes... La plupart des gais et lesbiennes sont d'accord pour dire qu'ils ne pourraient pas être différents – c'est tout simplement viscéral et leur vie serait dénuée de sens autrement. Ceci étant dit, la prise de conscience prend parfois du temps!

On pourrait dire à peu près la même chose de la bisexualité, mais l'éveil est davantage lié à des circonstances de la vie. Les gens qui s'identifient comme bisexuels sont plus ouverts à une relation amoureuse/sexuelle avec un membre de l'un ou l'autre sexe.

Il y a des gens qui nous demandent : « Comment peut-on savoir qu'on est vraiment gai ou lesbienne quand on n'a jamais eu de relation sexuelle avec quelqu'un de l'autre sexe? » Inversez la question, pour voir...

Pourquoi les gens se sentent-ils aussi menacés par les gais, les lesbiennes, les trans? »

On ne pose jamais vraiment cette question (!), mais il reste que bien des gens sont perturbés par les LGBT...

Les lesbiennes sont victimes d'homophobie entre autres parce qu'elles vont à l'encontre de la dynamique soi-disant fondamentale qui unit l'homme et la femme : elles ne sont pas disponibles pour les hommes. La croyance voulant que l'homme ait un droit sur la femme est issue d'une société patriarcale – et elle hypersexualise les lesbiennes.

Les gais sont victimes d'homophobie entre autres parce qu'ils vont à l'encontre des normes qui régissent la « bonne » manière de s'exprimer pour chaque sexe.

Les transsexuels et transgenres sont victimes de transphobie parce qu'ils vont à l'encontre de convictions profondément ancrées sur l'identité sexuelle, l'expression sexuelle et la biologie

« Je ne sais plus quels mots utiliser – mes amis LGBT utilisent eux-mêmes des mots comme 'fif', 'tapette', 'gouine'...

Les mots sont des outils puissants – leur impact dépend souvent de ceux qui les utilisent et à quelles fins ils les utilisent. Au fil des années, plusieurs membres du mouvement LGBT se sont réappropriés ces mots et ils ont commencé à les utiliser. Ils se sont ainsi appropriés le pouvoir de ces mots. Ce ne sont pas tous les LGBT qui se sentent à l'aise de les utiliser. Certains membres de la communauté (notamment les plus âgés) persistent à leur trouver une connotation discriminatoire et haineuse.

Il reste que dans la plupart des contextes en dehors de la communauté des LGBT, l'utilisation des mots 'fif', 'tapette', 'gouine' et autres du même acabit vise encore à blesser, à insulter. C'est pourquoi on ne devrait les utiliser qu'avec la plus grande prudence, à moins d'être soi-même membre de la communauté. Quelles que soient vos intentions, vos propos pourraient être mal interprétés.

À la fin de ce livret, nous avons prévu un mini-lexique à votre intention.

« Quand on parle de droits spéciaux, on s'éloigne du principe d'égalité, il me semble, non? »

Les gais, lesbiennes, bisexuels et trans ne veulent pas de droits spéciaux : ils veulent que la discrimination cesse. Cela fait à peine cinq ans que la loi interdit aux employeurs canadiens de donner à leurs employés gais et lesbiennes une rémunération inférieure à celle de leurs collègues hétérosexuels (auparavant, à moins d'avoir expressément négocié une protection pour les couples de même sexe, seuls les employés hétérosexuels avaient le droit d'étendre leurs avantages sociaux et leur pension à leur partenaire).

Les transgenres ne demandent pas de traitement de faveur non plus : tout ce qu'ils veulent, c'est un endroit sûr pour travailler, une salle de bain et un vestiaire où ils seront en sécurité (comme n'importe qui d'autre), le droit de se faire appeler par leur nom, le droit à des mesures d'accommodement (comme n'importe qui d'autre) et le droit que l'on s'adresse à eux selon le sexe qu'ils ont choisi.

« Pourquoi tant de gens restent-ils dans le placard? Ne devraient-ils pas faire leur 'coming-out'? »

La Journée nationale du coming-out est le 11 octobre. L'idée de cette journée, c'est que plus il y aura de coming-out, plus les gens prendront conscience que des gens qu'ils connaissent, qu'ils apprécient, qu'ils respectent et qu'ils aiment font partie de la communauté des LGBT, d'où une « accélération » de l'acceptation sociale.

Cependant, le fait de sortir du placard est plus qu'une simple déclaration : c'est un processus à recommencer jour après jour. Chaque fois que nos enfants ont un nouveau professeur, chaque fois que nous négocions avec la banque, chaque fois que nous consultons un nouveau médecin, chaque fois que nous rencontrons un nouveau collègue de travail, chaque fois que nous rencontrons un ancien de l'école secondaire, il faut décider, encore, de faire ou non son coming-out. Et lorsqu'on ne projette pas l'image hétérosexuelle ou l'image qui représente le sexe que l'on a choisi, on subit un stress supplémentaire parce qu'on a moins de contrôle sur le moment où l'on souhaiterait faire son coming-out. Faire un coming-out n'est pas toujours traumatisant, mais ce n'est pas toujours facile non plus. Souvent, on soulage ses épaules d'un poids, mais c'est parfois pénible et angoissant de passer par là.

Être accepté est un besoin humain fondamental. Personne ne veut courir le risque du rejet. C'est pourquoi nous prenons tous des décisions stratégiques quant au moment, à l'endroit et à la manière dont nous entendons révéler notre véritable nature à notre famille et à notre collectivité. Nous mettons toutes sortes de facteurs dans la balance – et parfois, ces facteurs comprennent notre besoin de maintenir nos réseaux, même au prix de ne pas faire de coming-out, du moins pas 'officiellement'. Par exemple, ceux et celles qui ne font pas partie de la culture blanche dominante pourraient risquer de rompre leurs liens avec les réseaux qui les aident à gérer la réalité quotidienne du racisme. Pour d'autres, s'afficher ouvertement pourrait signifier la perte du soutien du groupe ou de la communauté religieuse – et ce prix à payer pourrait être beaucoup trop élevé. (Nous ne voulons pas dire ici que l'homophobie est plus présente dans des communautés autochtones, ethnoculturelles ou religieuses que dans la société en général. Nous cherchons simplement à illustrer le fait que certaines personnes courent plus de risques que d'autres à faire un coming-out.)

En passant, même si on vous dit qu'on est gai, lesbienne, transgenre ou bisexuel, n'allez pas présumer que c'est une invitation à en informer tout le monde. Ce n'est pas parce qu'on dévoile sa vraie nature dans une situation donnée qu'on désire la dévoiler dans d'autres circonstances. Ne faites pas notre 'travail' à notre place. Respectez notre droit de décider de nos propres déclarations.

« Qu'est-ce que l'identité sexuelle? »³

Nous le verrons dans un instant. Mais d'abord, parlons de biologie.

Le sexe biologique comprend les organes génitaux externes, les structures reproductrices internes, les chromosomes, les hormones et les caractéristiques sexuelles secondaires (seins, pilosité et cheveux, par exemple). Ces caractéristiques sont objectives : on peut les voir et les mesurer.

³ Les définitions qui suivent sont des adaptations des travaux du Center for Gender Sanity.

Ce qui en surprendra certains, c'est que l'échelle (ou continuum) ne comprend pas seulement deux catégories (mâle et femelle). La plupart des gens se trouvent quelque part à proximité d'une de ces deux extrémités. L'espace du milieu est occupé par les intersexuels (anciennement appelés hermaphrodites). Cet espace du milieu est aussi occupé par les transsexuels en transition vers une réassignation sexuelle.

L'identité sexuelle, par contre, concerne la façon dont la personne se voit et s'identifie (comme un homme, une femme, un garçon, une fille) par rapport à sa sexualité. L'identité sexuelle est une caractéristique psychologique. Contrairement au sexe biologique, on ne peut pas l'observer ni la mesurer. Il faut se fier sur ce qu'en dit l'individu.

Comme pour le sexe biologique, l'échelle de l'identité sexuelle ne comprend pas seulement deux catégories et il y a de l'espace au centre pour les gens qui s'identifient au troisième genre, aux deux sexes ou à aucune de ces catégories. Les mots manquent pour définir cet espace mitoyen, car dans notre culture, tout le monde est censé s'identifier totalement avec l'un ou l'autre des extrêmes. Cependant, le néologisme « altersexualité » pourrait convenir.

Intersexuels : Personnes qui naissent avec une combinaison de caractéristiques typiques des mâles et des femelles, par exemple, un testicule et un ovaire, ou des chromosomes XY (mâles) et un vagin. Les intersexuels peuvent aussi naître avec des caractéristiques qui ne sont ni totalement mâles ni totalement femelles. L'intersexualité toucherait un bébé sur 2 000.

En fait, plusieurs personnes estiment avoir à la fois un côté féminin et un côté masculin. Certaines, effrayées par cette perspective, tentent de se débarrasser d'un de ces côtés en agissant d'une manière exagérément stéréotypée.

« Qu'est-ce que l'expression sexuelle? »

L'expression sexuelle, c'est tout ce que nous faisons afin de communiquer notre identité sexuelle aux autres. Il s'agit, par exemple, de notre façon de nous habiller ou de nous coiffer, de

nos manières, de la modulation de notre voix, du rôle que nous adoptons dans nos interactions sociales, etc.

L'expression sexuelle est aussi un continuum dont les extrémités sont l'expression féminine et l'expression masculine. Entre ces extrémités se trouvent diverses expressions sexuelles androgynes (ni féminines ni masculines) ou combinées (qu'on appelle parfois dédoublement sexuel).

L'expression sexuelle peut être communiquée de façon délibérée, mais il arrive aussi qu'elle se révèle de manière accidentelle. Elle peut être imposée durant l'enfance, ou encore par un code vestimentaire à l'école ou au travail.

L'expression sexuelle d'une personne peut varier d'un jour à l'autre, voire d'une situation à l'autre, mais la plupart des gens sont capables d'indiquer sur l'échelle une zone où ils se sentent à l'aise. La grandeur de la zone d'expression sexuelle peut varier d'une personne à l'autre.

« Qu'est-ce que l'orientation sexuelle? »

L'orientation sexuelle indique vers qui une personne est érotiquement attirée ou avec qui elle veut être intime. Aux extrémités du continuum de l'orientation sexuelle, on pourrait écrire « vers les femmes » et « vers les hommes ». Au milieu, c'est la bisexualité. Il y a aussi des gens qui sont asexués (qui ne sont attirés ni vers les femmes ni vers les hommes).

Nous avons tendance à croire que la plupart des gens sont attirés uniquement par les hommes ou uniquement par les femmes (qu'on soit homo ou hétéro). Toutefois, des études montrent qu'en fait, la plupart des gens se situent à quelque part entre ces deux pôles.

Certains croient pouvoir deviner l'orientation sexuelle d'une personne simplement en se fiant à son expression sexuelle (par exemple, les femmes qui agissent et s'habillent d'une manière androgyne ne peuvent pas être autre chose que des lesbiennes, les hommes qui sont à l'aise avec des accessoires dits féminins ne peuvent pas être autre chose que gais, etc.). Premièrement, c'est faux. Deuxièmement, personne n'aime être catalogué.

« Qu'est-ce qu'un trans? »

Le mot trans (ou transgenre) est un terme général utilisé pour désigner un large éventail d'identités et d'expériences, notamment les transsexuels avant chirurgie, les transsexuels après chirurgie et les transgendéristes (transsexuels qui ne souhaitent pas de chirurgie)⁴; les hommes et les femmes dits « travestis » (parfois appelés « drag queens » ou « drag kings »), les intersexuels, ainsi que les hommes et femmes qui, peu importe leur orientation sexuelle, ont une apparence ou des caractéristiques qui ne sont pas typiques de leur sexe.

Parmi les autres mots parfois utilisés pour décrire les trans, citons « gender-variant » ou « gender-different », des néologismes adoptés par la langue française dans certains pays pour traduire « personne dont l'identité sexuelle est en dehors du système binaire homme/femme. » Là encore, le terme « altersexualité » pourrait convenir. Bien qu'on ne dispose pas de statistiques précises à cet égard, on estime qu'un homme sur 11 900 et une femme sur 30 400 s'identifie comme étant trans. Ces statistiques sont fort probablement en-dessous de la réalité, puisque les trans sont nombreux à ne pas se révéler.

Il importe de souligner le fait que chacun de ces groupes vit la discrimination différemment au sein de la société. En fait, le terme 'transgenre' est un moyen rapide de regrouper une grande variété de personnes et de réalités. Toutefois, l'utilisation d'un terme unique ne doit pas signifier que les besoins ou les questions relatives aux droits de la personne sont identiques pour toutes les personnes concernées.

Commission ontarienne des droits de la personne, «Vers une politique de la Commission sur l'identité sexuelle, document de travail, octobre 1999

La **transition** est la période du changement de sexe, soit la période où la personne prend des hormones, vit selon son identité sexuelle (plutôt que selon son sexe biologique) et subit une réassignation

⁴ Ce ne sont pas tous les transsexuels qui utilisent le terme « transgenre ». Pour en savoir plus sur cette distinction, on peut consulter l'ouvrage de Viviane Namaste, « Sex Change, Social Change ». Certains tiennent au terme 'transsexuel'. On voit aussi parfois l'acronyme LGBTBIQQ (lesbiennes, gais, bisexuels, transgenres, transsexuels, bispirituels, intersexuels, queers, en questionnement), ce qui est révélateur de l'importance des mots et qui montre que nous ne voulons pas tous être mis dans le même bateau. Et oui, c'est 'lourd', nous sommes au courant.

sexuelle. Cette période dure au moins deux ans et il n'est pas rare qu'elle dure plus longtemps.

Le mot **transphobie** se dit d'une peur ou d'une haine irrationnelle des travestis, transsexuels et transgenres. Comme tous les préjugés, la transphobie repose sur des stéréotypes négatifs et sur des idées fausses qui servent de prétexte à la haine, à la discrimination, au harcèlement et à la violence à l'égard des trans.

« Qu'est-ce qu'une réassignation sexuelle? »

La réassignation sexuelle est une procédure médicale dont le but est de donner à une personne l'apparence physique du sexe opposé. Environ un homme sur 30 000 et une femme sur 100 000 demandent une réassignation sexuelle. Cependant, les trans n'aspirent pas tous à subir un changement de sexe.

En Ontario, un des premiers gestes qu'a posé le premier ministre Mike Harris à son arrivée au pouvoir a été d'éliminer les réassignations sexuelles des services couverts par l'assurance-maladie provinciale. Ceci a permis aux contribuables ontariens d'économiser la faramineuse somme de 110 000 \$ par année (sur un budget de santé de plusieurs milliards de dollars) – en laissant tomber plusieurs trans qui en étaient à différentes étapes de la procédure et qui n'avaient plus les moyens de se rendre jusqu'au bout⁵. Cette ignoble attaque n'a pas été corrigée par le gouvernement Libéral, en dépit de leur promesse de couvrir à nouveau cet acte médical. Dans le mouvement syndical, nous réclamons que tous les services de santé éliminés, y compris les réassignations sexuelles, soient de nouveau couverts par l'assurance-maladie.

⁵ En 2007, la Cour suprême de l'Ontario a tranché en faveur de trois trans qui ont invoqué les droits de la personne pour contester l'élimination de ce service. Bien que ces trois individus aient gagné leur cause, la décision ne s'étendait pas aux autres dans la même situation et la Cour n'a pas obligé le gouvernement Libéral à réassurer les réassignations.

« Les droits des gais, je veux bien, mais les droits des trans... il me semble que ça va trop loin. »

Chaque fois qu'un nouveau combat contre l'oppression se dessine, des sentiments conflictuels émergent. Les gens savent qu'un combat contre le sectarisme et la discrimination est bon pour tout le monde, mais ils craignent l'effet du changement sur leur vie et leur identité.

Il y a des lesbiennes et des gais qui craignent que le fait d'appuyer les droits des trans ne leur fasse perdre des réformes législatives ou d'autres gains d'acceptation qu'ils auraient des chances de gagner autrement. « Laissez-nous d'abord gagner notre cause », plaignent-ils, « et nous pourrons plus facilement gagner la vôtre après. » Cette démarche tient de la théorie de l'effet de retombée, mais ceux et celles qui en ont fait l'expérience par le passé n'ont pas vraiment de compliments à lui faire.

« Pourquoi devenir trans? Pourquoi ne pas simplement devenir gai ou lesbienne sans changer son corps? »

Très souvent, on présume à tort qu'il y a un lien entre la transsexualité et l'orientation sexuelle (en d'autres mots, on croit qu'une personne change de sexe pour pouvoir ensuite se lier à une personne qui était auparavant de même sexe, mais qui est désormais de sexe opposé – cela peut être comme ne pas être le résultat final, mais c'est très rarement ce facteur qui motive la décision de changer de sexe). Si certaines personnes changent de sexe, c'est parce qu'elles ont la conviction profonde d'être de l'autre sexe. Cela n'a rien à voir avec les relations qu'elles veulent entretenir.

Au terme de la période de transition, certains trans ont des relations avec des personnes de même sexe, tandis que d'autres recherchent des personnes de sexe opposé. Certains conservent la relation qu'ils avaient avant la transition, d'autres non.

« Comment les syndicats traitent-ils les revendications des travailleuses et travailleurs LGBT? »

Harcèlement : Les syndiqués LGBT – ainsi que tous ceux et celles qui sont perçus comme étant membres de la communauté des LGBT – sont régulièrement victimes de harcèlement au travail. Le harcèlement peut prendre plusieurs formes, des chuchotements à la violence physique, en passant par les graffiti et le harcèlement sexuel. C'est bien entendu inacceptable et c'est un affront à la dignité humaine et à la solidarité syndicale. D'où l'utilité des politiques qui visent à éliminer le harcèlement et qui prévoient un suivi confidentiel rapide des plaintes et des cours sur le harcèlement (avec un volet LGBT).

Discrimination : Il faut négocier (et faire respecter) des dispositions qui protègent les membres LGBT contre les attitudes discriminatoires de l'employeur (y compris contre les décisions stéréotypées en matière d'embauche, de mutation, de compétence, de capacité, etc.).

Avantages sociaux : Il faut négocier des avantages sociaux qui tiennent compte de la réalité des membres LGBT et de leur famille. Il faut aussi veiller à ce que ces avantages ne comportent pas de clause restrictive et qu'elles garantissent l'égalité.

Uniformes : Il faut négocier des politiques sur les uniformes qui nous permettent vraiment de choisir et qui nous assurent des vêtements confortables (unisexes, bien ajustés).

Renforcement syndical : Il faut œuvrer à l'inclusion syndicale des LGBT (donc, confronter l'homophobie et soutenir nos consœurs et confrères LGBT qui aspirent à des fonctions syndicales).

« Un délégué syndical peut-il invoquer des motifs religieux pour refuser de représenter un membre LGBT? »

En bref, non. Un syndicat n'est pas une organisation religieuse. Il a la responsabilité légale de représenter tous ses membres, y compris les lesbiennes, gais, bisexuels et trans. Nous avons une obligation légale de représentation. Le fait de ne pas satisfaire à cette obligation serait considéré comme un comportement arbitraire, discriminatoire et de mauvaise foi. De plus, nous devons défendre certains principes, notamment que « lorsqu'un individu est lésé,

c'est le groupe entier qui est perdant » et que « l'union fait la force ». Par conséquent, en tant que syndicalistes, nous ne croyons pas que l'égalité ne soit accessible qu'à certains.

Il importe de remarquer qu'à travers l'histoire, plusieurs grandes religions ont non seulement appuyé, mais aussi pratiqué le meurtre, la torture, l'exclusion, la « conversion » des gais, lesbiennes et trans. Toutefois, ce n'est pas le cas de toutes les religions ni de tous les groupes confessionnels et, au cours des années, plusieurs religions et groupes confessionnels ont fait d'énormes efforts afin d'accommoder les différentes sexualités et de devenir plus inclusifs.

Un juge de paix ou un fonctionnaire de la cour peut-il invoquer des motifs religieux pour refuser d'accorder une licence de mariage?

Les fonctionnaires n'ont pas le droit d'exercer de la discrimination dans le cadre de leurs fonctions, et le rôle d'un juge de paix est de célébrer des mariages. Dans certains endroits, cette question n'est toujours pas résolue. Restez à l'écoute.

En 2006, le gouvernement Conservateur a tâté le terrain en parlant d'une « loi destinée à protéger les droits des religions », qui aurait permis d'utiliser des motifs religieux à cette fin. Il a cependant reculé face à la pression du public. À l'extrême, cette loi aurait pu permettre à des enseignants de refuser d'enseigner à des élèves gais, et ainsi de suite. Dernièrement, au Minnesota, un chauffeur d'autobus qui refusait de conduire un véhicule qui arborait des publicités favorables aux gais a gagné sa cause. Toutefois, son syndicat, la section locale 1005 de l'Amalgamated Transit Union, s'est publiquement inscrit en désaccord avec la décision du tribunal.

« Y a-t-il un lien entre l'homosexualité masculine et la pédophilie? »

Grrrr... Nous détestons entendre parler de ce préjugé, mais profitons-en pour tirer les choses au clair.

On estime qu'une fille sur quatre et un garçon sur dix sont victimes d'agressions sexuelles. Ces chiffres sont stupéfiants et les coûts de cette situation pour nos enfants et pour la société

sont impossibles à mesurer. Mais soyons clairs : la très, très vaste majorité des agresseurs d'enfants sont des hommes hétérosexuels – même que la plupart des hommes qui agressent des garçons se considèrent hétérosexuels. Avant de mettre en doute les motivations des gais et lesbiennes qui aspirent à travailler avec des enfants, il y aurait lieu de se poser la question suivante : « Est-ce que c'est sécuritaire d'exposer mon enfant à des enseignants et des éducateurs hétérosexuels? »

« Est-ce que c'est vrai que les lesbiennes haïssent les hommes? »

Pour commencer, si la plupart des lesbiennes aspirent à être en relation avec des femmes, c'est parce qu'elles sont attirées par les femmes – cela n'a rien à voir avec les hommes...

La très, très vaste majorité des lesbiennes ont beaucoup d'amis masculins (et même, certains de leurs meilleurs amis sont des hommes...). Pour la plupart, nous avons entretenu d'excellentes relations avec nos pères, nos fils, nos frères, nos collègues, nos voisins (et avec tous les autres qui ne nous ont pas tourné le dos parce que nous étions lesbiennes). Bien entendu, comme toutes les femmes, nous avons aussi vécu des relations difficiles, parfois même abusives, avec des hommes. Mais ce n'est pas cela qui nous a « transformées » en lesbiennes : si les agressions sexuelles avaient ce pouvoir, la population lesbienne serait beaucoup plus nombreuse. Nous sentons-nous plus à l'aise avec d'autres femmes? Naturellement – mais cela n'est pas une question de « conversion », c'est une question d'intérêt et d'attrance.

Bien entendu, aux gens qui croient que nous sommes ainsi parce que nous n'avons pas rencontré « le bon gars » ou « le bon outil », nous répondons qu'ils ont un discours « facile, offensant et égotiste. Revenez-en! »

« Les gais et lesbiennes devraient-ils pouvoir avoir des enfants? »

Pouvez-vous imaginer un groupe qui décrète qu'un autre groupe ne doit pas avoir d'enfant? Comment vous sentiriez-vous si on vous disait que vous ne devriez pas avoir d'enfant, alors qu'on ne sait à peu près rien à votre sujet?

Pourtant, l'histoire est jalonnée de cas de ce genre. En Amérique du Nord, il y a déjà eu des lois qui interdisaient aux couples mixtes (de races différentes) d'avoir des enfants. À une certaine époque, les médecins stérilisaient les personnes handicapées (sans leur consentement). En Chine, la loi ne permet pas plus d'un enfant par famille...

Pour ce que cela vaut, la plupart des lesbiennes et des gais qui souhaitent procréer ont pas mal plus de difficultés à surmonter que la très vaste majorité des couples hétérosexuels. Alors dites-vous que ces enfants sont grandement voulus et qu'un soin particulier a été apporté à leur conception. Selon l'American Psychiatric Association, il n'existe pas le moindre indice qui laisse penser que le fait d'avoir des parents gais ou lesbiennes a un impact négatif sur le développement de l'enfant.

Ce qui est nuisible à l'enfant de parents gais ou lesbiennes, par contre, c'est l'homophobie. Et c'est là un problème que la société doit corriger, au même titre que la pauvreté. Les enfants de parents gais ou lesbiennes veulent que cette haine cesse.

« Comment les gais et lesbiennes font-ils pour avoir des enfants? »

Les hétérosexuels nous ont vraiment facilité les choses sur ce plan, avec les banques de sperme et les mères porteuses. Certaines lesbiennes ont recours à des donneurs anonymes (nous préférons dire donneurs plutôt que pères, parce qu'un père est celui qui élève un enfant). D'autres font appel à des donneurs connus (que l'on pourrait appeler pères dans certains cas, mais qui n'ont la plupart du temps qu'un rôle non parental, même s'il est parfois important). Quant aux gais, ils s'organisent avec une mère porteuse (là encore, les hommes sont les parents et la femme n'est que porteuse). C'est sans compter les nombreuses lesbiennes et les nombreux gais qui ont des enfants d'une précédente relation hétérosexuelle ou qui ont recours à l'adoption. Les droits de reproduction et le choix de reproduction sont à la fois simples et compliqués. L'important, c'est qu'en bout de ligne, l'arrivée de ces enfants est planifiée et souhaitée

« Quelles sont les chances qu'un enfant de parents de même sexe devienne gai, lesbienne ou bisexuel? »

Jusqu'à présent, les études indiquent qu'en tant que parents, nous avons autant de chances d'influencer la sexualité de nos enfants

que de les convaincre que c'est plaisant d'avaler de l'huile de foie de morue.

« Et les familles à trois parents, devrait-on accepter cela? »

Il y a beaucoup d'enfants qui sont élevés par un parent; beaucoup plus par deux parents; et il y en a de plus en plus qui sont élevés par trois ou quatre parents avec les familles recomposées – et tout cela dans un contexte hétérosexuel. C'est quand deux lesbiennes et un gai ontariens ont voulu que leur famille soit légalement reconnue que les problèmes ont commencé. Mais en bout de ligne, l'enjeu, c'est le droit de l'enfant à la reconnaissance de sa famille et à l'officialisation des obligations parentales. Donc, si un parent décède, les responsabilités des autres parents sont claires. La cause de la famille en question a établi un important précédent sur le plan juridique, mais elle ne s'est pas traduite par une nouvelle loi. Les parents qui souhaitent s'inscrire comme famille à trois parents vont quand même devoir s'adresser aux tribunaux, qui décideront au cas par cas.

« Comment faire pour expliquer à mes enfants ce qu'est un gai ou une lesbienne? »

Avec franchise et en utilisant les bons mots (gais, lesbiennes, etc.). Vous pouvez aussi essayer cette phrase : « Dans la population, il y a 10 % de gauchers, 10 % de gens qui ont les cheveux roux, 10 % de gens qui ont les yeux bleus et 10 % d'homosexuels. C'est la vie. »

« Le défilé de la Fierté me semble un peu excessif – est-il vraiment nécessaire de faire autant de tapage? »

Le défilé de la Fierté est une manifestation massive de pouvoir collectif. C'est le jour de l'année où les militants LGBT peuvent marcher ensemble sans craindre la violence, le harcèlement, les agressions. C'est un jour où on peut se tenir la main et, pourquoi pas, s'embrasser en public. Un jour où nous célébrons notre nature réprimée, enfermée, reniée, avilie. Un jour où nous ripostons contre la thérapie aux électrochocs, les employeurs bornés, les collègues hostiles, la discrimination liée au VIH/SIDA, la maladie, la mort, le taux de suicide anormalement élevé et les campagnes de salissage. Un jour où les trans, qui se sont battus au front à Stonewall et qui sont encore parmi les plus marginalisés de notre société – y compris au sein même de la communauté des LGBT – sont des héros admirés. Un jour où l'on reconnaît la

pauvreté des nombreux membres de notre communauté que l'on refuse d'embaucher, que l'on congédie ou que l'on harcèle jusqu'à ce qu'ils partent. Un jour où les forces policières, qui pratiquent régulièrement la violence et l'intimidation à l'endroit des membres de notre communauté et qui deviennent aveugles lorsqu'on nous harcèle ou qu'on nous assassine, sont obligées de border le trajet et d'être témoins de notre pouvoir. Un jour où, contrairement à tous les autres jours, nous ne sommes pas isolés et nous constituons la classe dominante. C'est ce genre de pouvoir qui transforme et ce pouvoir n'est possible que par l'action collective. C'est hautement politique et hautement puissant. Est-ce que ce qu'on voit à la télévision est représentatif de ce qui se passe au défilé? Bien sûr que non. On ne voit que les personnes qui ressortent du lot à la télé.

Notre combat est créatif, amusant et bruyant (dans tous les sens du mot). Il ne ressemble à aucune autre manifestation. C'est peut-être pour cela que nous réussissons à attirer chaque année un million de personnes au défilé de la Fierté de Toronto et que l'événement est un succès dans plusieurs autres villes du pays. Imaginez si ces gens se joignaient aux manifestations ouvrières!

« Quel est l'impact sur notre crédibilité de notre engagement dans les dossiers LGBT – et de notre participation au défilé de la Fierté? »

La présence d'une bannière syndicale au défilé de la Fierté donne à nos syndicats de la crédibilité auprès des 10 % de la société qui sont exclus par la plupart des autres groupes. Ce soutien peut être mis à profit. C'est comme ça que se bâtissent les coalitions.

La haute direction du mouvement syndical a abordé les questions LGBT avec courage et conviction. Il y a des LGBT qui sont membres des syndicats à travers le pays et qui parlent désormais de l'organisation en disant « mon syndicat ». Et les 10 % de la population canadienne qui s'identifient comme lesbiennes, gais, bisexuels ou trans sont à même de constater que le mouvement syndical est à leurs côtés.

Les syndicats, le nôtre en particulier, sont reconnus comme étant des joueurs majeurs dans le combat pour les droits des LGBT. Dans le monde entier, c'est au Canada que les syndicats ont le plus revendiqué pour les LGBT et, par conséquent, ces derniers ont plus de droits au Canada que dans à peu près n'importe quel autre pays du monde. Nous appartenons à la Fierté parce que nous sommes des leaders.

Certains syndicalistes estiment politiquement risqué d'appuyer les LGBT. C'est vrai, cela ne fait pas gagner des élections. Cependant, pour ce dossier comme pour d'autres, il y a des principes fondamentaux à défendre. Les droits de la personne et l'évolution sociale n'ont jamais été acceptés d'emblée, parce qu'ils exigeaient des changements d'attitude. Il y a des gens qui craignent d'être catalogués homosexuels parce qu'ils défendent la cause des LGBT. Ils devraient avoir honte, parce qu'ils nuisent à notre cause en ne réglant pas leur propre insécurité par rapport à leur sexualité.

« Le droit au mariage est-il appuyé par tous les gais et lesbiennes? »

Tous les gais et lesbiennes appuient l'égalité. Nous ne voulons pas tous nous marier – après tout, nous savons déjà que nos relations sont légitimes. Certains aspirent à une reconnaissance légale, d'autres non. Certains vivent dans des relations traditionnelles monogames, d'autres optent pour des arrangements plus créatifs. Mais n'allez pas croire que nous voulons que la société commence à séparer les bons homosexuels des mauvais...

Pour certains d'entre nous, le mariage est une institution patriarcale (où la femme devient la propriété de l'homme). D'autres considèrent que c'est une institution hétérosexuelle (alors, pourquoi s'embêter avec cette option?). D'autres sont déçus que nous ayons été obligés de mener ce combat (la libération homosexuelle était censée servir de modèle à l'établissement de nouveaux types de relations). Et d'autres encore rêvaient de pouvoir se marier depuis le jour où Ken a embrassé Ken pour la première fois.

Cependant, qu'on soit ou non intéressé au mariage pour soi-même, il reste que nous n'accepterons plus qu'on nous refuse le droit de choisir.

Dans un sens, c'est drôle que la droite n'ait pas été plus favorable au mariage homosexuel – après tout, nous serions sans doute moins menaçants pour eux si nous étions tous gentiment en couple. Mais non : la droite préfère accuser les LGBT de sonner le glas de l'institution du mariage, alors qu'il y a déjà la moitié des mariages hétérosexuels qui finissent par un divorce. C'est un peu tiré par les cheveux, ne trouvez-vous pas?

« Quelle est la position du mouvement syndical sur le mariage de conjoints de même sexe? »

Le Congrès du travail du Canada et tous les grands syndicats ont adopté une position ferme en faveur de l'égalité en matière de mariage. Le CTC est un membre fondateur de la coalition Canadiens et Canadiennes pour le droit égal au mariage. Il a travaillé au sein de la coalition au cours des deux phases de la campagne pour l'égalité en matière de mariage. Les dirigeantes et les dirigeants syndicaux de partout au pays ont écrit aux premiers ministres provinciaux et fédéral ainsi qu'aux députés et députées, ils ont exercé des pressions sur eux et ont fait de généreux dons pour appuyer le travail de la coalition.

À l'Assemblée statutaire de 2005 du CTC, plus de 2 000 déléguées et délégués élus ont unanimement appuyé une résolution demandant au gouvernement du Canada d'adopter une loi sur le droit égal au mariage. Nous savons qu'il y a un vaste appui parmi les membres des syndicats sur cette mesure d'égalité.

Les syndicats se sont portés de façon énergique et soutenue à la défense des droits de la personne. À notre avis, la défense du droit égal au mariage civil fait tout à fait partie de cette tradition

« Le mariage était-il le dernier obstacle à l'égalité? »

Voyons voir – l'homosexualité a été décriminalisée en 1969 (d'où la phrase célèbre de Pierre Trudeau : « L'État n'a rien à faire dans la chambre à coucher des gens »). En 1977, les lois québécoises ont été modifiées afin d'interdire la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle; l'Ontario a suivi en 1986, puis la Colombie-Britannique en 1995 et, pour finir, la Loi canadienne sur les droits de la personne a été modifiée pour interdire la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle (il était désormais illégal d'avoir des pratiques d'embauche discriminatoires, de refuser un loyer ou de refuser des services à une personne à cause d'une caractéristique liée à la sexualité). Ensuite, il y a eu la culture pop : il y a quelques années, Ellen DeGeneres a fait son coming-out à la télévision et la réalité homosexuelle a pris de plus en plus de place dans les émissions. À une époque, les personnages LGBT que l'on voyait à l'écran finissaient tous par « mourir », mais de nos jours,

ils survivent. Nous sommes de plus en plus nombreux à révéler notre nature, il y a des religions qui appuient leurs membres LGBT, les couples de lesbiennes et de gais peuvent désormais adopter, les syndicats ont changé d'attitude et négocié l'égalité, les avantages aux conjoints de même sexe sont désormais une exigence légale et le Canada a adopté une loi sur le droit au mariage de conjoints de même sexe (2005).

Mais il reste que les lesbiennes, gais, bisexuels et, surtout, les trans risquent encore le rejet dans leur famille, dans leur cercle social et dans leur milieu de travail. Les jeunes LGBT sont encore nombreux à se faire montrer la porte par leurs parents. Le taux de suicide chez les jeunes LGBT est deux fois plus élevé que la moyenne nationale. Les trans ne sont pas encore explicitement protégés par les lois sur les droits de la personne. La communauté des LGBT est encore très souvent victime de tabassages et de meurtres. On entend encore des insultes homophobes, on constate encore des violences transphobiques, il y a encore du harcèlement en milieu de travail, etc.

« Pourquoi le syndicat fait-il sienne la cause des trans? »

Grâce aux courageux membres trans qui s'affichent comme tels, la direction du syndicat est de mieux en mieux éduquée sur les problèmes que vivent les trans en milieu de travail et dans la collectivité.

En tant que syndicalistes, nous adhérons à des principes fondamentaux. Nous prônons le droit de tous à la dignité au travail. Nous défendons le droit de tous à un lieu de travail sain et sécuritaire. Nous défendons le droit de tous de travailler sans harcèlement et sans discrimination. Nous défendons notre droit de négocier des salaires et des avantages sociaux pour tous nos membres. Nous avons le droit d'empêcher l'employeur de se mêler de leur vie privée. Nous défendons notre droit d'utiliser notre pouvoir pour renforcer les droits des minorités. Nous partons du principe que lorsqu'un individu est lésé, c'est le groupe entier qui est perdant.

Bien entendu, les questions qui concernent les trans et la sexualité nous interpellent tous (bien sûr, elles interpellent ceux et celles d'entre nous qui sont trans). Cependant, dans notre combat pour contester les notions traditionnelles en matière de sexualité, nous sommes fort capables de faire la différence entre ce qui est bien et ce qui ne l'est pas.

Nous savons que ce n'est pas bien qu'un employeur congédie à cause de caractéristiques personnelles. Nous savons que ce n'est pas bien qu'un de nos membres répugne à se rendre au travail de peur du harcèlement et de la violence de ses collègues. Nous savons que ce n'est pas bien qu'un employeur refuse des avantages à nos membres alors qu'il les accorde à d'autres. Nous savons que ce n'est pas bien qu'une personne soit l'objet de ridicule au travail. Nous savons que ce n'est pas bien qu'un employeur communique des renseignements de nature privée à propos de nous. Nous savons que ce n'est pas bien qu'un syndiqué craigne d'être rejeté s'il fait appel à son syndicat. Nous savons que ce n'est pas bien que la majorité reste silencieuse et se croise les bras quand un individu souffre.

Les syndicats ont la responsabilité légale et morale de défendre tous leurs membres. À travers l'histoire, les syndicats ont démontré leur volonté à se battre pour défendre les droits des minorités. Les syndicats ont le poids social qu'il faut pour aider les minorités à se faire protéger par la loi. Les trans sont des travailleuses et travailleurs, des syndicalistes, des membres de notre mouvement.

« Quelles sont les responsabilités de l'employeur à l'égard des trans? »

L'employeur est légalement tenu de fournir un lieu de travail sans harcèlement. Il est fréquent que les superviseurs et collègues agacent, isolent, agressent verbalement ou physiquement les trans, qu'ils refusent de les désigner par le nom ou le pronom de leur choix. C'est du harcèlement.

L'employeur n'a pas le droit d'exercer de la discrimination sexuelle à l'égard des trans en matière d'embauche, de formation ou de promotion. Il ne peut pas congédier un trans parce qu'il y a transition ou coming-out. Et l'employeur a l'obligation légale d'accommoder ses employés en transition, qui ont besoin de congés pour subir leurs procédures médicales. Les trans doivent avoir accès à des toilettes, un uniforme, un code vestimentaire appropriés durant la transition et après. Leur droit à la vie privée doit être respecté. L'employeur doit collaborer en apportant les changements relatifs à la nouvelle identité sexuelle aux dossiers qui concernent les pensions, les assurances médicales et de santé, l'AE, le RPC/RRQ, etc. L'employeur pourrait aussi prévoir un mécanisme pour financer tous les services non couverts par l'assurance-maladie, dont les coûts de transition et les dépenses

connexes, et il ne devrait pas refuser aux trans l'accès aux prestations d'assurance-santé qu'il consent à d'autres employés qui ont des besoins médicaux.

« Les employeurs qui veulent trouver des solutions finissent par en trouver. Ceux qui ne veulent pas trouver de solutions tendent à se servir du problème comme excuse pour congédier l'employé. » ... « Bien sûr que les gens sont préoccupés par la question des toilettes. Sauf que tout le monde doit aller aux toilettes. Si votre grande inquiétude est de savoir ce qu'une personne a entre les jambes, c'est vous qui n'êtes pas à votre place. » ... « En bout de ligne, les trans doivent avoir accès à des toilettes sécuritaires où leur dignité est respectée. »

– Courtney Sharp, militante

« Que peut faire le mouvement syndical? »

Les syndicats ont pour responsabilité de défendre tous leurs membres en milieu de travail. À cet égard, la convention collective est un outil essentiel. C'est en veillant à son application et en défendant la cause des trans que l'outil devient efficace. Les termes « identité sexuelle » et « expression sexuelle » devraient être ajoutés à nos clauses antidiscriminatoires. Nous pourrions aussi négocier des assurances complémentaires pour les traitements médicaux requis lors de la transition. En plus de ne pas avoir droit à l'assurance-maladie publique pour les dépenses liées à leur transition, les trans se voient parfois refuser l'accès à des prestations privées qui sont accessibles aux autres membres. La formation sur le harcèlement doit inclure un volet sur l'identité sexuelle et l'homophobie. Enfin, il faut faire savoir clairement à l'employeur que le syndicat entend défendre les trans contre toute tentative discriminatoire de sa part.⁶

⁶ Le Tribunal des droits de la personne de Colombie-Britannique est arrivé à la conclusion qu'un syndicat avait fait preuve de discrimination à l'égard d'une transsexuelle en omettant de la représenter adéquatement. Le syndicat a dû lui verser 5 000 \$ en dommages pour atteinte à la dignité et compenser ses pertes salariales.

Il faut aussi faire savoir clairement à nos membres trans que leur contribution au syndicat est importante et que nous tenons à ce qu'ils se fassent entendre.

La discrimination à l'égard des trans est illégale au Canada, mais nos lois sur les droits de la personne devraient le préciser en toutes lettres. Tous les syndicats devraient se joindre au mouvement qui réclame l'ajout de l'identité sexuelle et de l'expression sexuelle dans les textes de loi.

Les syndicats jouent un rôle très important dans le façonnement de l'opinion publique. Ils ont de l'influence sur les gouvernements et ils collaborent avec les groupes qui revendiquent la justice sociale. Les syndicats sont des acteurs clés du mouvement féministe, du mouvement de défense de la santé et des services sociaux, du combat pour l'égalité des lesbiennes et des gais, entre autres. Le mouvement syndical peut mettre l'expérience et les connaissances qu'il a acquises au service des trans et de leur combat pour l'égalité et la dignité.

« Le VIH/SIDA est-il encore un problème gai? »

Soyons clairs : c'est dans la communauté hétérosexuelle que le VIH/SIDA se répand le plus rapidement – au Canada comme à l'étranger. Le VIH/SIDA n'est pas une « maladie de gais », contrairement à ce qu'on croyait dans les années 1980. Toutefois, les gais, « les hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes » mais qui ne se considèrent pas gais, les trans, les lesbiennes et les bisexuels demeurent à risque de contracter le VIH/SIDA.

Les gais qui sont séropositifs ou sidatiques (et, tant qu'à y être, les gais qui passent pour l'être simplement parce qu'ils sont gais) sont doublement stigmatisés. Harcèlement, marginalisation, peur d'être publiquement dénoncés, traitement discriminatoire des sociétés d'assurances et des fournisseurs de soins de santé – ce ne sont là que quelques-unes des conséquences d'être à la fois gai, lesbienne ou trans et séropositif. Quant aux trans séropositifs, ils subissent de la discrimination peu importe vers qui ils se tournent, car il arrive que les fournisseurs de traitement trouvent qu'ils ne « cadrent » pas dans leur programme. Même au sein de la communauté des LGBT, les séropositifs sont susceptibles d'être stigmatisés. Ceci étant dit, nous avons depuis longtemps une

culture de protection des personnes séropositives et sidatiques dont bien des communautés hétérosexuelles pourraient tirer des leçons.

Il s'est écoulé beaucoup de temps avant que l'on prenne le VIH/SIDA au sérieux en Amérique du Nord. Politiciens, professionnels de la santé et hétérosexuels actifs se souciaient peu du problème, puisque c'était censé être une maladie de gays. Donc, il n'y a pas eu d'efforts au niveau du financement et de la mise sur pied de programmes de sensibilisation; pourtant, ces efforts auraient permis de sauver bien des vies.

Au niveau mondial, l'homophobie se joue différemment – on parle de la maladie comme si elle affectait seulement les hétérosexuels! Les programmes de prévention et d'éducation ne s'adressent qu'aux hétérosexuels. Les programmes de traitement et de soutien sont clairement axés sur les hétérosexuels. C'est particulièrement vrai dans les pays où les droits des LGBT sont inexistantes et où l'homophobie est répandue. À ce niveau, le défi est de s'assurer que l'homophobie n'empêche pas les LGBT d'obtenir l'information pertinente et d'accéder aux traitements et au soutien du gouvernement et de la communauté.

Ce qui est tragique, c'est que plusieurs grandes religions ont joué un grand rôle dans la propagation de la pandémie en refusant d'en parler, en jetant la pierre aux victimes et en gardant le silence sur ses ravages. Or, en cette matière, le silence équivalait à la mort. Les politiciens ne font pas grand-chose, de peur de perdre les votes des fondamentalistes de la droite. Stephen Lewis, envoyé spécial de l'ONU en matière de VIH/SIDA, est même allé jusqu'à qualifier leur inaction de « criminelle ».

Ce n'est pas à la communauté des LGBT qu'incombe la responsabilité de la maladie, de sa transmission, de son traitement ou de sa prévention – mais nous continuons de prendre l'initiative au besoin, et les besoins sont grands.

En passant, le virus du SIDA ne se transmet pas par contact physique occasionnel, ni par piqûre de moustique ou d'insecte, ni en embrassant, en toussant ou en éternuant, ni dans les toilettes, ni en consommant des aliments ou boissons manipulés par une personne séropositive.

« Comment puis-je faire pour soutenir les gens de ma famille ou de mon entourage que je crois LGBT, mais qui ne l'avouent pas? »

En premier lieu, demandez-vous si vous avez envoyé tous les signaux possibles pour montrer votre ouverture et préparer le terrain à un coming-out. Si vous avez laissé votre marque en adoptant des comportements homophobes que vous regrettez aujourd'hui, vous devez leur dire ou leur montrer que votre pensée a évolué (parce qu'ils ne présumeront pas que vous avez eu une « révélation »). Pour ce faire, vous pouvez parler d'une manière positive et naturelle des questions qui intéressent les LGBT et des personnes que vous connaissez dans la communauté (mais attention : nous en avons plein le dos d'entendre des phrases comme : « certains de mes meilleurs amis sont gais... »). Cependant, faites-vous à l'idée que le coming-out se fait en son temps, et non pas au moment où vous le souhaiteriez. Il faut de la patience et de l'attention. Ah oui : ne présumez pas que vous « savez » qu'une personne est homosexuelle et « qu'elle ne le sait pas elle-même » – c'est insultant.

Faire un coming-out est un pas énorme à franchir – la perspective de devoir couper des ponts avec des amis, des membres de la famille ou des membres de la collectivité est très intimidante. Ne vous fâchez pas si vous n'êtes pas la première personne à qui nous nous révélons. Ne vous vantez pas non plus de le savoir depuis longtemps – n'oubliez pas que ce n'est pas de vous dont il est question, mais bien de nous. Allez-y doucement.

« Je suis une personne très tolérante, mais je pense néanmoins que tout le monde devrait se garder une petite gêne. »

Nous aspirons à beaucoup plus que la tolérance : notre quête vise plutôt un état qui s'apparente à l'égalité et à l'appréciation mutuelle.

Les commentaires comme : « À mes yeux, tu n'es pas un gai, tu es un être humain », ou « Ce qui se passe dans ton lit, ça ne me regarde pas », ou « Ça ne me dérange pas, du moment que tu n'en fais pas étalage », nous indiquent que le soutien hétérosexuel est conditionnel à ce que nous nous comportions conformément à ce que d'autres veulent. De plus, les commentaires de ce genre nient la réalité sociale et légale de la discrimination, sans oublier qu'ils

ne tiennent pas compte de la souffrance et du stress associés au fait de devoir cacher sa vraie nature...

Habituellement, on considère que nous faisons « étalage » de notre nature dès que nous faisons la moindre allusion à notre altersexualité. Pourtant, quand cela concerne des relations hétérosexuelles, tout le monde parle de mariages, de disputes, de rencontres et même de questions sexuelles. On voit constamment des images hétérosexuelles (souvent hautement sexualisées, avec des rôles rigides selon le sexe) sur les panneaux publicitaires. Plusieurs couples hétérosexuels ne voient aucun problème dans le fait d'avoir des contacts physiques sexuels dans des lieux (très) publics – à l'aéroport, sur le trottoir, au cinéma, etc. Mais quand les LGBT parlent de leur famille ou montrent leur affection en public, ils brisent le code du silence imposé par la société – et ils font preuve d'un grand courage en refusant d'être invisibles. Ceci étant, nous avons pour la plupart appris qu'il valait mieux être plus réservé.

N'oubliez pas que les relations de même sexe sont des manières positives et naturelles de vivre et d'aimer. Les LGBT vivent des vies aussi variées que les hétérosexuels. Nous pouvons vivre une relation permanente ou avoir une série de partenaires. Nous pouvons être monogames ou pas, célibataires ou en couple. Nous sommes de toutes les tailles, de toutes les conformités, de toutes les races, de tous les âges, de toutes les provenances économiques, culturelles et religieuses. Nous sommes des parents, des enfants, des grands-parents. Nous sommes vos consœurs et vos confrères. Si vous avez de la chance, nous sommes vos amis.

« Comment faire pour montrer que je suis un allié? »

Mettez un terme aux blagues homophobes et à l'intimidation. Levez-vous pour défendre les LGBT, même si c'est impopulaire. Faites en sorte que votre discours témoigne de votre ouverture. Participez aux campagnes d'accès à l'égalité en apposant un autocollant de la Fierté sur votre cartable ou à votre porte. Vous signalerez ainsi à tous les membres que les LGBT sont appréciés au même titre que les autres et que nous sommes prêts à nous battre pour renforcer les droits de la personne et l'égalité. Soutenez-nous si nous nous présentons à des élections – veillez à ce que la campagne électorale ne se transforme pas en campagne de dénigrement. Considérez que nous rendons le syndicat plus fort. Considérez-nous comme des êtres humains à part entière.

Vous voulez être un allié?

Utilisez les vrais mots – lesbiennes, gais, bisexuels, trans. Ainsi, nous nous sentirons moins invisibles et vous montrerez l'exemple aux autres.

Demandez-vous pourquoi vous êtes hétéro – parce que vous n'avez pas plus de « raisons » que nous d'être comme vous êtes.

Ne passez pas votre temps à claironner sur tous les toits que vous êtes hétéro. Cela ne fait que jeter le doute sur votre orientation sexuelle. Dites plutôt

clairement que cela ne vous gênerait pas que l'on vous prenne pour une lesbienne ou pour un gai.

Ne présumez pas qu'une personne est exclusivement hétérosexuelle. Utilisez un langage neutre pour parler de votre partenaire ou de quelqu'un d'autre.

Ne faites pas notre coming-out à notre place. Même si nous vous révélons que nous sommes gais, lesbiennes, bisexuels ou trans, n'allez pas présumer que vous avez été choisi pour répandre la bonne nouvelle. Ce n'est pas parce que nous nous sommes confiés à vous que nous voulons que tout le monde le sache. Respectez notre droit à prendre cette décision et à faire nos propres déclarations.

Dites aux gens que vous appréciez qu'il en sera ainsi peu importe qui ils choisissent d'aimer, peu importe ce qu'ils choisissent d'être.

Soutenez activement notre combat pour que les lois sur les droits de la personne protègent les membres gais, lesbiennes, bisexuels et trans de notre société

« Comment se fait-il que les gais ont un don pour la mode? Qu'est-ce qu'il y aurait de si étrange à produire un billet de 3 dollars? Pourquoi les lesbiennes sont-elles d'aussi bonnes organisatrices? Qu'est-ce que ces gens font au lit? »

Quand nous disions « tout ce que vous avez toujours voulu avoir sur les LGBT », c'était pour rire, bien entendu!

Le CTC et nos affiliés sont partisans de la Fierté.

Le Congrès du travail du Canada a adopté sa première politique contre la discrimination à l'égard des gais et lesbiennes en 1980. Depuis, le CTC, ses syndicats affiliés, les fédérations du travail provinciales et les conseils du travail :

- élaborent des énoncés de politique sur la discrimination à l'égard de l'orientation sexuelle, des droits des trans et du commerce du sexe
- forment des groupes de travail et des comités de la solidarité et de la fierté pour permettre aux syndicalistes LGBT de se réunir et de travailler ensemble à faire avancer « la cause des gais »
- tiennent des conférences nationales et régionales des LGBT
- négocient des clauses de convention collective qui interdisent la discrimination, assurent une protection contre le harcèlement et accordent des avantages aux partenaires de même sexe
- déposent des griefs au nom des membres LGBT et obtiennent gain de cause
- appuient les contestations judiciaires de la communauté LGBT, financièrement et par des interventions directes auprès de la Cour suprême
- exercent des pressions sur les gouvernements fédéral et provinciaux pour que la législation sur les droits de la personne soit modifiée et pour que des lois sur l'égalité en matière d'avantages et de mariage soient adoptées
- travaillent avec des organisations LGBT alliées telles que EGALÉ et ARC International
- élaborent et donnent des cours sur les questions touchant les LGBT et intègrent ces questions aux cours sur les droits de la personne et aux autres cours du mouvement syndical

- produisent et distribuent des affiches, des brochures et des macarons pour promouvoir les droits des LGBT et protester contre l'homophobie et la transphobie
- élisent des dirigeants et des dirigeantes pour représenter les membres LGBT; le Congrès du travail du Canada a un poste de vice-présidence représentant les LGBT au sein de son Conseil exécutif, la plus haute instance du mouvement syndical
- font la promotion de la Journée de la fierté et assurent la participation de membres et de leaders à cette journée, tous les ans, partout au Canada

Les syndicalistes canadiens sont fiers de représenter nos membres LGBT et nous sommes fiers de travailler dans un esprit de solidarité avec l'ensemble de la communauté LGBT.

Mini-lexique

Bisexualité : Fait pour une personne d'être attirée par des membres des deux sexes. Selon différentes études, les personnes activement bisexuelles représenteraient environ 15 % de la population (33 % des hommes américains auraient fait l'expérience de la sexualité avec un autre homme au cours de leur vie).

Bispiritualité : Terme utilisé dans certaines collectivités autochtones pour décrire les gais, lesbiennes, bisexuels et trans (comme si c'était un troisième genre).

Famille : « Un groupe de deux personnes ou plus qui s'aiment les uns les autres. » – Lisa, 7 ans, qui vit avec ses deux mamans.

Gai / lesbienne : Personne attirée physiquement et émotionnellement par une personne de même sexe. D'après les études, les lesbiennes et les gais représentent environ 10 % de la population.

Harcèlement : Entre autres, blagues, insinuations et remarques importunes; sarcasmes; refus de travailler à côté de la victime; agressions physiques ou sexuelles.

Hétérosexualité : Terme inventé plusieurs années après l'invention du mot « homosexualité » pour décrire les personnes attirées par des membres du sexe opposé.

Hétérosexisme : Conviction que l'hétérosexualité est la seule expression normale et appropriée de la sexualité en société.

Homophobie : Peur de l'homosexualité et/ou aversion/haine pour les gais et lesbiennes. Également, peur de ressentir des sentiments amoureux pour des membres du même sexe que soi et, donc, réprobation de ces sentiments chez les autres.

Homosexualité : Terme médical inventé à la fin du 19^e siècle. Utilisé principalement en psychiatrie comme étiquette clinique pour désigner les personnes attirées par des gens de même sexe.

Lesbienne : Femme attirée par d'autres femmes. Parce que les problèmes des gais et des lesbiennes sont différents, le mot « lesbiennes » est nettement préféré à l'expression « femmes gaies ».

Hétéro : Terme populaire qui signifie hétérosexuel; pas nécessairement dérogatoire, comme dans l'expression « hétéro, mais pas borné ».

Transsexuel : Personne qui a une identité sexuelle différente de son sexe biologique (par exemple, personne qui se sent femme mais qui dont les caractéristiques sexuelles biologiques sont celles d'un homme). Les trans peuvent, au moyen d'interventions chirurgicales et de traitements hormonaux, subir une transformation d'un sexe à l'autre (d'homme à femme ou de femme à homme).

Trans : Catégorie inclusive qui comprend, entre autres, les travestis et les transsexuels qui sont en transition ou qui ont complété leur transformation vers l'autre sexe.

Travesti : Personne qui s'habille avec des vêtements du sexe opposé.

À nos alliés :

Nous espérons que ce livret vous a été utile. Pour en savoir plus, ou pour vous inscrire à la liste d'envoi de notre Bulletin de la Fierté, écrivez à www.congresdutravail.ca

Merci d'œuvrer avec nous à l'édification d'un monde juste et sûr. Nous savons que c'est dans notre intérêt à tous de protéger et de promouvoir les droits de la personne. Nous savons aussi que vous prenez des risques pour nous et que ce n'est pas toujours facile. S'il vous plaît, ne lâchez pas; nous avons besoin les uns des autres.

Le CTC remercie les TCA de l'autorisation d'adapter leur brochure « À nos alliés » pour l'usage du mouvement syndical.

Le jour où . . .

Le jour où nous serons considérés comme égaux, et non seulement « tolérés »;

Le jour où nos jeunes ne seront plus forcés de quitter la maison et de vivre dans la rue;

Le jour où nos partenaires seront les bienvenus aux rencontres familiales, sociales et du travail;

Le jour où les forces policières nous protégeront au lieu de nous harceler;

Le jour où le travail du sexe sera décriminalisé;

Le jour où nos enfants reconnaîtront leur famille dans les programmes et manuels scolaires;

Le jour où nos différences et nos cultures seront célébrées au lieu d'être niées;

Le jour où nous pourrons dire qui nous sommes au travail sans courir de danger;

Le jour où nous pourrons dire qui nous sommes à l'école sans courir de danger;

Le jour où les hôpitaux, les agences de voyage et les compagnies d'assurance nous verront comme des êtres humains et non comme des sources de problèmes ou de profits;

Le jour où les préjugés ne nous confineront plus à certains emplois;

Le jour où nos parents ne paniqueront plus parce que nous sommes gai, lesbienne, bisexuel ou transgenre;

Le jour où nous ne serons plus obligés de justifier, d'expliquer, d'éduquer ou d'exposer notre vie privée;

Le jour où cessera le harcèlement au travail;

Le jour où les lesbiennes, les gais, les bisexuels et les trans pourront marcher dans la rue en toute sécurité;

Le jour où les religions accepteront nos façons de manifester notre foi;

Le jour où nous pourrons vivre notre identité sexuelle sans craindre les représailles ou le mépris;

Le jour où tomberont les stéréotypes fondés sur l'orientation sexuelle et où nous pourrons vivre en tant qu'êtres humains à part entière;

Le jour où on saura guérir l'homophobie;

Le jour où nous pourrons aimer et être aimés dans la joie et la « gaieté »;

**Au Congrès du travail du Canada, nous défendons les
droits de la personne. Chez nous, les membres
lesbiennes, gaies, bisexuels et transgenres, leurs
amis et leurs alliés sont bienvenus,
respectés et appuyés.**

